



Maintenance monte-escalier non effectuée mais ma signature ?!

Par **planctonia**, le **31/07/2014** à **19:34**

ThyssenKrupp nous a posé en 2012 un monte-escalier, nous faisant signer un contrat permanent de maintenance (449 euros par an).
N'ayant vu personne en 2013, nous avons demandé une visite de contrôle pour rentrer dans nos fonds, puis j'ai dénoncé le contrat car pas intéressant pour nous (nous sommes absents 6 mois par an).
Surquoi je reçois un appel de Thyssen me disant que je dois une visite du 16/09/2013 qui n'a jamais eu lieu selon mon mari et moi.
Il m'envoie alors la fiche de visite avec une signature qui certes est proche de la mienne...mais je tiens un journal détaillé de mes démarches chaque jour, et rien à ce sujet pour le 16/9/2013. Par ailleurs c'est à cause de cette absence de visite que nous en avons demandé une dès mai, après 6 mois sans nous servir de l'appareil.
La personne qui s'est occupée de la vente nous conseille d'écrire en dénonçant un faux. Je ne sais pas quoi faire...Contester ? payer ?...Planctonia

Par **moisse**, le **01/08/2014** à **09:35**

Bonjour,
Le conseil donné paraît opportun, vous dénoncez l'absence de visite auprès du fournisseur, et le chargez d'enquêter auprès de ses services sur cette visite alléguée mais non effectuée.

Par **ARNAQUES**, le **04/08/2014** à **23:46**

bonjour, n'ne payez surtout rien et demandez à la société de prouver la visite, avec l'original du bon d'intervention. si c'est un faux vous pouvez aussi bien porter l'affaire en justice, pour obtenir le remboursement intégral du contrat et des dommages et intérêts...